



BULLETIN D'INSCRIPTION

LA GRANDE PREMIÈRE 19 & 20 NOVEMBRE 2022 Val Thorens

L'ÉVÉNEMENT LA GRANDE PREMIÈRE 2022

La Grande Première 2022 se déroulera les 19 et 20 Novembre 2022 à Val Thorens sur la Place Caron en front de neige devant l'office du tourisme. C'est un événement destiné au grand public qui pourra tester toute la gamme de matériel 2022-2023 : Snowboards, Skis, Accessoires, Textiles... Gratuitement.

Ce bulletin est à compléter intégralement et à retourner avant le 22 Septembre 2022.

INFORMATIONS EXPOSANT

Raison Sociale :

Marque(s) en Test :

LE LOGO DE VOTRE MARQUE A NOUS FOURNIR

Merci de nous faire parvenir votre logo pour votre présence sur la communication liée à l'évènement mise en place par Val Thorens. Le logo doit être obligatoirement dans un format .eps ou .ai vectorisé
Je transfère mon/mes Logo(s) via Dropbox sur le lien suivant :

<https://www.dropbox.com/request/6hIEEoMBmx2gbx0c2b9d>

SUIVI DE DOSSIER

Personne en charge du suivi de dossier

Nom Prénom :

Email :

Tél :

Personne en charge de la partie terrain

Nom Prénom :

Email :

Tél :

MA RÉSERVATION DE STAND(S)

Taille de Stand(s) :

Stand 3x3 = 400,00 € HT → Réservez aux marques qui proposent moins de 10 produits en tests.

Stand 3x3 = 650,00 € HT

Stand 4,5x3 = 750,00 € HT

Stand 6x3 = 850,00 € HT

Stand 9x3 = 1500,00 € HT

L'installation de votre tente et/ou le fonctionnement de votre stand nécessitent-ils de l'électricité ?

(si vous avez besoin uniquement de recharger vos téléphones, ordinateurs ou autres, merci de ne pas cocher cette case, un espace y sera dédié sur le village)

OUI

NON

INCLUS DANS LA RÉSERVATION

- 1 Emplacement de la taille choisie dans le village de test
- 1 table et 1 barrière de type Vauban
- Le gardiennage de votre matériel sur site de 17h30 à 8h
- La gestion des tests informatisée (voir les détails ci dessous)
- Campagne de communication nationale et locale de l'événement (pub radio, affiches, flyers, site web...)
- 2 Forfaits 2 jours (sans assurance) pour Val Thorens par emplacement
- 1 Logement 2 nuits les vendredi 18/11 et samedi 19/11 pour :
 - > 2 personnes pour les stands de 3x3
 - > 3 personnes pour les stands de 6x3
 - > 4 personnes pour les stands de 9x3

OPTION LOGEMENT

Êtes vous intéressé par un logement de qualité supérieure et/ou avez vous besoin de logement(s) supplémentaire(s)?

Si oui, merci de prendre contact ensuite avec Johanna

OUI

NON

INFORMATIONS LOGISTIQUES

- Le village est ouvert au public les samedi 19 et dimanche 20 Novembre de 8h30 à 17h.
- Livraison de votre matériel le Vendredi 18 Novembre entre 14h et 19h.
- Montage du stand le Samedi 19 Novembre avant 8h30 (attention l'accès aux véhicules sera interdit sur le village le Samedi)
- Démontage du Village le Dimanche 20 Novembre après 17h (attention l'accès aux véhicules sera interdit sur le village avant 17h le Dimanche)
- Récupération de vos infos logements, Skipass, gestion des tests... le Vendredi 18 Novembre de 16h à 20h au bureau organisation à l'office de tourisme.

MATÉRIELS EN TEST

Type(s) de Produit(s) en Test

Indiquez le ou les produits qui seront en test sur votre stand ainsi qu'une quantité approximative.

	Aucun	< 10	Entre 10 et 25	Entre 25 et 50	Entre 50 et 100	> 100
Snowboard						
Snowboard Enfant						
Split Board						
Ski						
Ski Enfant						
Ski de Rando						
Snowscoot						
Vêtement						
Casque						
Masque / Lunette						
Gants						
Télémark						
Monoski						
Autres						

GESTION DES TESTS INFORMATISÉE



Nous travaillons avec l'agence Nineteen Squared pour la gestion des tests via l'application «Digital Test Center» disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play.

Un outil fiable qui, avec un contrôle sécurisé, permet la collecte de données, la gestion du matériel en test, le développement de statistiques... En participant à l'événement, vous devez impérativement utiliser cet outil qui est compris dans le prix du stand. Vous devez prévoir des téléphones dit smartphones (compatibles Android ou Apple) pour vos équipes qui gèrent le stand. Des étiquettes codes barres vous seront envoyées en amont ainsi qu'un document d'explication.

Nous rendons compatibles les codes barres utilisés sur d'autres événements.

- > Pour me connecter et enregistrer mon matériel : <https://digitaltestcenter.com/login>
- > Pour télécharger le document d'explication gestion de mes produits : Français - English
- > Pour télécharger l'application et gérer mes tests pendant l'événement : App Store - Google Play



QUANTITÉ DE CODES BARRES

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> J'ai déjà mes codes barres | <input type="checkbox"/> Entre 50 et 75 |
| <input type="checkbox"/> < 10 | <input type="checkbox"/> Entre 75 et 100 |
| <input type="checkbox"/> Entre 10 et 25 | <input type="checkbox"/> > 100 |
| <input type="checkbox"/> Entre 25 et 50 | <input type="checkbox"/> Je les imprime via le back office
<i>(uniquement pour les accessoires)</i> |

Adresse pour recevoir les codes barres

Nom Prénom :

Société : Ville :

Adresse : Code postal :

Pays :

LES RETAILLERS AU CŒUR DE LA COM

L'opération menée avec les shops permet chaque année à de plus en plus de magasins de s'impliquer, de faire connaître et de relayer les supports de com de l'événement. Nous créons des kits spéciaux pour ces boutiques et comme chaque année, nous croisons nos fichiers avec les vôtres, de façon à n'oublier personne et d'être à jour. Indiquer le **top 3 de vos meilleurs points de vente** (*hors stations de ski*) afin que nous puissions cibler l'envoi du kit de communication.

Indiquez le Nom du Shop, un Contact et l'Adresse complète

Shop 1 :

Shop 2 :

Shop 3 :

Merci aussi de nous lister 3 E-Stores avec lesquels vous travaillez le plus

E-Store 1 :

E-Store 2 :

E-Store 3 :

RÉSEAUX SOCIAUX

Community Manager :

Nom Prénom :

Email :

Tél :

Social Links

Facebook :

Instagram :

Youtube :

Snapchat :

CONDITIONS DE PARTICIPATION

A la demande de la station, pour animer les réseaux sociaux liés à la communication de l'événement La Grande Première et pour des jeux pendant le week-end, il est demandé à chaque marque une participation en dotation à la hauteur de 150,00 € HT.

Vous êtes libre de donner des petits lots ou un gros lot. Les dotations seront à remettre à l'organisation le vendredi 18 Novembre lors de votre arrivée à l'accueil de La Grande Première 2022.



OUI

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conditions de participation

Le bulletin de réservation doit être envoyé à l'organisateur La Bande Originale accompagné du règlement de la totalité de la somme TTC. La réservation ne pourra être validée qu'à réception d'un dossier complet. Le non-respect de cette clause entraînera l'annulation de la participation à l'événement La Grande Première. Les règlements doivent être effectués par chèque à l'ordre de La Bande Originale ou par virement bancaire (voir RIB ci-dessous) : les retards ou défauts de paiement entraîneront également l'annulation de la participation à l'événement.

Conditions d'annulation

- 30 jours avant le début de l'événement : 75 % de frais d'annulation

- 15 jours avant le début de l'événement : 100 % de frais d'annulation

Responsabilité et Engagement

L'organisateur est assuré en « responsabilité civile organisateur ». L'organisateur s'engage à mettre en place un service de vigile la nuit pour assurer la sécurité du matériel stocké qui ne saurait en aucun cas être assimilé à des biens confiés. En conséquence l'exposant est invité à souscrire auprès de ses assureurs les garanties d'assurance habituelles « foires et salon », c'est-à-dire de responsabilité civile et « tout risque » sur ses effets, objet et matériel personnel et professionnel. L'exposant s'engage, avec ses assureurs, à renoncer à recourir contre l'organisateur en cas de dommages provoqués ou subis par ses effets, objets ou matériel professionnel pour quelque raison que ce soit, y compris en cas de transport, disparition, détérioration. L'exposant devra produire une attestation d'assurance de responsabilité civile valable pour toute la durée de l'événement. Il relèvera de la responsabilité de l'exposant de faire la déclaration en gendarmerie en cas de vol. L'exposant pourra alors obtenir auprès du gestionnaire du système informatique, le nom, prénom et contact de la personne responsable du vol. L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'un vol. Il appartient à chaque exposant d'accomplir les formalités douanières pour les produits en provenance de l'étranger.

Limitation de responsabilité en cas de force majeure

Si l'événement ne pouvait avoir lieu pour toute ou une partie de sa durée ou en cas de force majeure (tels que tempête, cataclysme, grève nationale, incendie...), l'organisateur ne sera pas tenu au remboursement des sommes versées par les exposants. La décision d'une autorité administrative de l'interdiction de la tenue de l'événement pour une raison étrangère à un manquement de l'organisateur, ne sera pas considérée comme un événement de force majeure et l'exposant sera remboursé intégralement de sa participation si la décision administrative du salon intervient au plus tard 15 jours avant la tenue du salon. Au-delà de cette date, l'organisateur pourra retenir du montant de la participation de l'exposant les frais qu'il a engagés et qui ne sont pas récupérables. En raison de l'épidémie du Covid-19 et de toute éventuelle mutation de celui-ci, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que l'organisateur pourra être amené à annuler la tenue du Salon ou à le reporter à une autre date pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, l'Organisateur notifiera sans délai à l'Exposant sa décision d'annuler ou de reporter. En cas d'annulation, il n'y aura lieu à aucun dommage et intérêt et les sommes perçues par l'Organisateur seront restituées à l'Exposant - déduction faite des dépenses engagées ; ce que l'exposant accepte et reconnaît expressément. En cas de report du salon à une date ultérieure, les conditions contractuelles seront maintenues pour les nouvelles dates, sans possibilité de rétractation de l'Exposant, par dérogation à l'article 155 des Conditions Générales ; ce que l'Exposant accepte et reconnaît expressément.

Juridiction

L'acceptation de l'engagement contractuel implique le respect des prescriptions du présent contrat et des conditions citées dans ce bulletin de réservation. En cas de contestation ou de litige, les tribunaux d'Annecy seront seuls compétents.

Validité du contrat

Pour la prise en compte de toute demande de réservation, le présent contrat doit impérativement être dûment rempli, signé électroniquement et renvoyé. La date et l'heure électronique ainsi que l'adresse IP feront gages de validité de la société. Dans le cadre d'un envoi par courrier, il doit être aussi signé et validé par tampon de la société. Si l'une des clauses n'est pas respectée, le contrat ne pourrait être considéré comme valable.

J'accepte les conditions de participations à La Grande Première 2022

ADRESSE DE FACTURATION

Société : Ville :
Adresse : Code postal :
 Pays :
N° TVA :

TOTAL DE MA RÉSERVATION

Total € HT Stand
TOTAL € HT
TVA 20%
TOTAL € TTC

Ce bulletin est à compléter intégralement et à retourner avant le 22 Septembre 2022

La totalité du montant TTC du package est à régler avant le 28 Octobre 2022

- par virement bancaire (*Rib ci-dessous*)

- par chèque (*ordre et adresse : SAS La Bande Originale - 15 route de Menthon - 74290 Veyrier du lac*)

DOMICILIATION

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18106	00019	96768374578	18

IBAN **FR76 1810 6000 1996 7683 7457 818**

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT **AGRIFRPP881**

CONTACTS

La Bande Originale.

Rémi PODETTI

Technical & Commercial Support
remi@la-bandeoriginale.com

Johanna DE TESSIÈRES

Exhibitors & Production Support
jo@la-bandeoriginale.com